

# L'ACRSD emboite le pas à promouvoir la « Décennie des Nations Unies pour la Restauration des Écosystèmes »

L'année 2021 marque le début de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes. Cette décennie nous invite à intensifier drastiquement à l'échelle mondiale la restauration d'écosystèmes dégradés ou détruits, de façon à lutter contre les changements climatiques, à renforcer la biodiversité, la sécurité alimentaire et l'accès à l'eau potable.

La restauration des écosystèmes cadre parfaitement avec la mission de l'Association Canadienne de Réhabilitation des Sites Dégradés (ACRSD). C'est pourquoi, nous avons entrepris d'offrir une série de webinaires gratuits sur des sujets liés à la restauration écologique. Nous vous invitons à vous **INSCRIRE SUR NOTRE SITE WEB** pour chacun de nos webinaires du printemps et de l'automne 2021.

Notre conférencier pour le webinaire du **Mardi le 27 avril de 12h00 à 13h00** nous expliquera comment la restauration écologique vise la cible de zéro perte nette de biodiversité et comment démontrer son atteinte à l'aide de l'indice Qualité-hectare.

Pour en savoir davantage sur l'ACRSD  
[www.acrsd-quebec.org](http://www.acrsd-quebec.org)

Pour devenir membre de l'ACRSD/CLRA  
[Membership - CLRA / ACRSD](#)

Pour vous inscrire :

**INSCRIPTION**

## **Comment la restauration écologique peut contribuer à l'atteinte de la cible d'aucune perte nette de biodiversité**

Cette conférence débutera par expliquer ce qu'est la cible « aucune perte nette de biodiversité », son origine, qui l'exige et dans quel cas. Pour démontrer l'atteinte de cette cible, il faut calculer l'impact résiduel du projet et l'impact positif des mesures compensatoires. Ces mesures se font le plus souvent à l'aide de l'indice Qualité-hectare. Les gains de biodiversité sont générés par des activités de restauration écologiques et autres. Deux études de cas compléteront la présentation : un projet minier et un projet international d'investissement d'impact.



**M. Benoit Limoges**  
**Consultant en biodiversité et services écosystémiques**

*Benoit Limoges est un consultant international en biodiversité et services écosystémiques. Il œuvre surtout en Afrique, en Amérique latine et en Jamaïque, mais il conseille aussi des projets locaux novateurs de restauration. Son expertise en matière de comptabilité de la biodiversité l'a amené à quantifier les gains de naturalité associés à des projets de compensation écologique axés sur l'objectif d'aucune perte nette. On lui doit aussi quelques évaluations monétaires du capital naturel, notamment celui constitué par les 23 parcs nationaux du Québec.*